FE REPUBLIQUE DU BENIN -----PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET Nº 2004-048 DU 04 FEVRIER 2004

Portant nomination de Monsieur Girigisssou GADO en qualité de Conseiller Spécial du Président de la République.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT.

- vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin;
- Vu la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du gouvernement;
- **Vu** le décret n° 96-425 du 04 octobre 1996 portant organisation, attributions et fonctionnement du cabinet civil du Président de la République ;
- **Sur** proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 28 janvier 2004;

$\underline{\mathbf{D} \ \mathbf{E} \ \mathbf{C} \ \mathbf{R} \ \mathbf{E} \mathbf{T} \mathbf{E}} \quad :$

Article 1^{er}: Monsieur Girigissou GADO est nommé Conseiller Spécial du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.

<u>Article 2</u>: Le présent décret qui prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé, sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 04 février 2004

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances et de l'Economie,

Grégoire LAOUROU.-

<u>AMPLIATIONS</u>: PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MFE 4 AUTRES MINISTERES 20 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC- ENAM – FADESP 3- UNIPAR – FDSP 2 INTERESSE 01 JO 1.-